

Réunion du conseil de quartier Gambetta du 5 octobre 2017 à 20h Compte-rendu synthétique

PRESENTS

Elus

Catherine MORELLE, Adjointe au Maire déléguée au quartier Gambetta, Présidente du conseil de quartier Gambetta
Serge DESEMAISON, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, à la prévention de la délinquance, aux anciens combattants et à la Mémoire de la Nation

Conseillers de quartier

Marie-Hélène AUBREE, Liliane BERNIER, Régis CASTEL, Mireille COROLLER, Aline DETRY, Emmanuel DEWEIRDER, Didier DUPLAN, Najah FARHAT, Reine-Marie FOURNIER, Philippe GABOURG, Catherine GIMONET, Abdelgahni GUEMIAH, Michel HAMELIN, Guillaume HYEH, Tanguy LAHAYE, Agnès LECLER, Jacques LEDENT, Gérard LEPAGE, Edouard MORDANT, Magalie PRIGENT, Yves RABIER, Jean-Louis RADET, Georges Henri PIGE, Vincent TARAZONA, Sandy THILLIEZ, Jacques VIGNON-DAVILLIER, Ahcène ZITOUNI.

CCJ

Wael EL AKRIM, Maxime SABEG.

CMJ

Marianne LANCELOT.

EXCUSES

Elue

Marie-Pierre LIMOGÉ, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique.

Conseillers de quartier

Catherine ABOU-HAYDAR, Chantal RAPP.



Fonctionnaires

Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie

Raphaël BOUTES, Directeur de l'Aménagement Urbain

Philippe SIMANDOUX, Adjoint à la Directrice de la Sécurité publique

Thierry VELOUPOULE, Directeur de la Prévention de la délinquance, Coordonnateur CLSPD

Karim OUADOUDI, Responsable du Pôle Cohésion Sociale – Insertion Quartier

Cyril ROUSSET, Responsable du Conseil Municipal des Jeunes

Amalia GHEMARD, Chargée de mission Démocratie Locale

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Catherine MORELLE remercie les anciens conseillers ayant souhaité renouveler leur mandat et salue l'engagement des nouveaux membres venus rejoindre le conseil de quartier ainsi que les membres du CCJ et du CMJ.

Elle excuse Marie-Pierre LIMOGÉ, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale, retenue par d'autres engagements, et remercie les fonctionnaires de la ville présents ce soir.

Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion de travail du conseil de quartier ouverte au public. Afin que les échanges et les présentations restent fluides, les interventions du public seront organisées.

Ahcène ZITOUNI est nommé secrétaire de séance.

1. Installation du conseil de quartier

Catherine MORELLE fait un point sur la composition et le fonctionnement du conseil de quartier.

A chaque quartier correspond un conseil de quartier, élu pour trois ans.

Le conseil de quartier est composé de deux collèges :

- ✓ le collège A (24 membres) élu au prorata des divers groupes politiques représentés au conseil municipal,
 - 19 proposés par le groupe « la Défense des Intérêts de Courbevoie »,
 - 3 par le groupe « Tous pour Courbevoie »,
 - 1 par le groupe « Divers droite »,
 - 1 par le groupe « Courbevoie Bleu Marine ».
- ✓ et le collège B (6 membres) élu à la suite d'un large appel à candidatures.

2 membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse et 2 membres du Conseil Municipal des Jeunes participent aux activités des conseils de quartier.

L'adjoint de quartier préside le conseil de quartier. Il fait le lien entre les élus, les fonctionnaires et le conseil de quartier. Marie-Pierre LIMOGÉ a en charge le fonctionnement de la démocratie locale sur la Ville et la coordination de l'activité des adjoints et des conseils de quartier.

Les conseillers de quartier participent à des événements à l'initiative du conseil de quartier :

- Les réunions du conseil de quartier ouvertes au public (au minimum deux réunions en séance par an).
- Les réunions en séances « privées » (c'est-à-dire sans public).
- Les espaces Infos Quartiers.

- Les réunions des commissions thématiques :
 - Des commissions thématiques peuvent être instituées au sein de chaque conseil de quartier.
 - Des commissions communes à plusieurs conseils de quartier peuvent être constituées dès lors que le sujet le justifie.

La liste des commissions du conseil de quartier Gambetta sera transmise par mail. Les conseillers de quartier pourront s'inscrire dans une à deux commissions.

Catherine MORELLE rappelle qu'une certaine implication est demandée aux conseillers de quartier, c'est à dire une présence aux espaces Infos Quartiers, aux commissions de travail, aux évènements créés par le conseil de quartier.

Une réponse aux mails du service est par ailleurs systématiquement requise.

Les conseils de quartier sont une expression de la participation citoyenne qui en côtoie d'autres : c'est pourquoi ses membres sont invités aux réunions publiques de quartier, aux réunions publiques thématiques, aux concertations, diagnostics en marchant, ateliers de travail, etc. Elles sont bien distinctes des réunions de conseil de quartier.

Ces informations sont transmises par mail.

○ **La charte des conseils de quartier**

La Charte est distribuée à la fin de la réunion. Elle contient les règles de cette instance de démocratie locale et rappelle que le conseiller de quartier s'engage à être présent, visible, volontaire, force de proposition, et respectueux de cet espace d'échange.

Les membres du conseil de quartier sont invités à se présenter succinctement.

2. Point d'information sur EOLE

Catherine MORELLE introduit la présentation de l'équipe EOLE en précisant qu'une réunion publique spécifique au projet se tiendra le mardi 30 janvier 2018 à 20h, salle Marius Guerre en mairie.

Un point d'information concernant notamment le puit Gambetta ouest et le puit sous la Tour Mazars est délivré aux conseillers de quartier.

Questions – Réponses :

- Les déblais du chantier

Ils seront acheminés par une conduite jusqu'à la base Seine pour être ensuite chargés sur une péniche.

La conduite, positionnée de 6 à 10 m au-dessus de la voirie, emprunte le tracé suivant : avenue Gambetta, place Charras, rue de Bezons et rue de l'Abreuvoir.

Elle n'engendrera pas de bruit.

- Les référés préventifs

Ils sont faits au plus près des travaux.

- Divers

Des petits déjeuners riverains sont organisés pour des points d'actualité sur le chantier.

Un formulaire de contact permet de poser une question, faire une remarque, signaler une nuisance : contact@rer-eole.fr.

Si l'information pour les courbevoisiens est optimale, il semble que malgré les boitages dans les tours, un problème de communication persiste pour les salariés.

La présence de rats est signalée.

L'arrivée du tunnelier sera l'occasion d'une fête de quartier.

3. Tranquillité publique

Allée de Champagne

Les services de police rappellent les interventions quotidiennes allée de Champagne dans un contexte de maintien de la présence policière.

Square Regnault

Des désordres sont signalés.

Parc Diderot

Regrets que la fontaine s'arrête à présent à 18h ; elle couvrait certains bruits.

Rue d'Essling

Zone d'insécurité derrière les numéros 21-23-25.

Le CLSPD travaille en partenariat avec les bailleurs et les syndicats de copropriétés (sécuriser les bâtiments, résidentialiser).

L'action des habitants (pétitions, etc.) conjuguée à celle de la police autour d'une stratégie commune, fait avancer positivement les opérations.

Approche des jeunes avec les médiateurs : insertion par le sport, travail de fond

4. Point sur l'aménagement de l'avenue Gambetta et du parc Freudstadt

Catherine MORELLE rappelle que le réaménagement du secteur, après les travaux d'envergure engendrés par le projet EOLE, est réfléchi car porteur de nombreux enjeux.

Cinq équipes de maîtrise d'œuvre travaillent sur l'espace public et remettent leurs propositions d'aménagement dans le cadre d'une procédure de concours.

Ce réaménagement fera l'objet de discussions en conseil de quartier et d'une réunion publique, afin de poursuivre l'information et la concertation déjà mise en place et impliquant le maximum d'habitants.

Catherine MORELLE rappelle en effet qu'un diagnostic en marchant et des ateliers participatifs ont débuté dès 2017.

5. Mise en œuvre de la démarche « Quartiers apaisés »

Depuis plusieurs années, la ville aménage des voies en zone 30 dans un objectif de réduction de vitesse des véhicules et de meilleure accessibilité des PMR.

Elle s'engage aujourd'hui dans la démarche des Quartiers apaisés à une échelle plus large, c'est-à-dire pour toutes les voies communales de desserte du territoire. La place du végétal dans les espaces publics, l'accessibilité et l'utilisation consciente de l'énergie par un éclairage durable seront de même prises en considération.

Un faisceau d'indices spécifiques (éclairage, marquage au sol, panneaux,...) indiquera aux automobilistes l'entrée dans cet espace particulier et préservé.

L'implantation de ce faisceau d'indices (panneaux et marquage au sol) débute en octobre dans le quartier de Bécon et sera finalisé courant 2018.

Olivier TEXIER détaille aux conseillers de quartier les axes concernés à Gambetta.

- Les ralentisseurs

Les deux démarches peuvent coexister. Dans un premier temps la ville compte sur l'effet positif d'une signalétique « Quartiers apaisés »; elle aménagera ensuite les points complexes au cas par cas, si besoin. Les conseillers de quartier pourront les signaler.

- Respect des zones 30 par la police municipale

6. Révision du PLU

Le PLU est le document d'urbanisme qui définit l'ensemble des règles qui s'appliqueront sur les constructions neuves ou modifications des existantes. Il traite de tous les sujets : habitat, logements, bureaux, économie, transports (axes prioritaires), environnement et cadre de vie.

En d'autres termes, il permet de se projeter sur la ville de demain.

Le PLU actuellement en vigueur a été validé il y a 7 ans. Pour tenir compte des nombreuses évolutions, la ville a décidé de le modifier, dans le cadre d'une révision générale, qui devra aboutir avant 2020.

En parallèle, le RLP (Règlement Local de Publicité) qui établit des prescriptions concernant l'affichage publicitaire sur la ville et de valoriser l'activité économique, sera révisé.

Les grandes étapes de la révision :

- Le diagnostic du territoire (répondre à la question *où en est le territoire de Courbevoie aujourd'hui ? les enjeux*).
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime le projet pour l'avenir du territoire et énonce les objectifs retenus en matière d'aménagement. Il formule une réponse aux besoins et enjeux posés dans le diagnostic et exprime une vision d'avenir.
- Le règlement et le zonage (comment mettre en œuvre le projet - les outils).

Le calendrier :

Fin 2017 : Fin du diagnostic.

Mi-2018 : PADD.

Fin 2018 : Règlement et zonage.

Mi-2019 : Enquête publique.

Fin 2019 : Approbation définitive.

Grâce à la concertation menée autour de sa révision, ce document sera coconstruit avec les habitants et leur expertise d'usage.

Des réunions publiques et des ateliers participatifs par quartier permettront de s'exprimer.

Les rendez-vous de la phase diagnostic :

- Lundi 25 septembre à 20h, réunion publique de lancement au CEC.
- Jeudi 23 novembre à 20h, atelier participatif pour le quartier, école André Malraux.
- Lundi 18 décembre à 20h, réunion publique de restitution du diagnostic au CEC.

7. Projets participatifs

Les projets participatifs ne peuvent fonctionner que grâce à l'implication des conseillers de quartier.

Livres en partage

Les conseillers de quartier sont nombreux à connaître ces boîtes implantées depuis un an dans les parcs et jardins de la ville. Après le parc Freudenstadt, une troisième et une quatrième boîtes seront installées square Regnault et place des Saisons.

Afin que ce projet fonctionne bien, une équipe de deux conseillers de quartier (ou plus) par boîte s'engage à en être responsable (c'est-à-dire, veiller au contenu, signaler si la boîte subit des dégradations, etc.).

Place des saisons : Sandy THILLIEZ et Gérard LEPAGE.

Square Regnault : Emmanuel DEWEIRDER et AHCÈNE ZITOUNI.

Parc Freudenstadt : Marie-Reine FOURNIER et Catherine GIMONET.

Pumpipumpe

Ce projet prône une utilisation différente des biens de consommation, c'est à dire faire savoir à ses voisins ce qu'ils ont la possibilité d'emprunter en collant sur sa boîte aux lettres les autocollants correspondants (perceuse, appareil à raclette, échelle, jeux, etc..).

Les conditions de prêt et d'emprunt avec ses voisins sont libres (demander un gage pour plus de sécurité, partager les frais d'un abonnement à un journal, une part de gâteau en guise de remerciement pour le moule à gâteau emprunté...). La ville de Courbevoie décline toute responsabilité dans le processus d'échange.

Des planches sont disponibles auprès du service des quartiers.

8. L'application Signalement Courbevoie

Depuis le 1^{er} septembre, les courbevoisiens peuvent télécharger l'application « Signalement Courbevoie », un service permettant aux équipes de la Ville d'être alertées en permanence et aux habitants de s'impliquer efficacement pour la propreté de leur espace de vie.

Par exemple si vous constatez qu'une poubelle est déversée dans un espace vert, ou que des débris sont répandus sur la voie publique, prenez une photo avec votre smartphone, renseignez le formulaire géolocalisé et envoyez-le à la Ville.

Cette application est à utiliser à bon escient, afin de ne pas surcharger les services.

Des retours positifs sont notés.

9. Questions diverses

- Taille de la végétation rue de Strasbourg.
- Nuisance olfactive angle avenue Gambetta - rue d'Essling.
- Campagne de dératissage avec le renfort du département
- Réflexion globale pour les encombrants (problème de civisme).
- Présence signalée de vélos et de motos sur les trottoirs devant la tour Mazars, rue Regnault.
- Décorations de Noël avenue Gambetta pour pallier les nuisances visuelles dues aux importants travaux.

Les prochains **Espaces Info Quartier** se tiennent le samedi 14 octobre au square Regnault et le samedi 9 décembre, place des Saisons, de 10h à 12h.

Catherine MORELLE remercie par avance les conseillers de quartier qui viendront lui prêter main forte.

Réunion publique annuelle de quartier : mardi 5 décembre à 20h à l'école Guynemer

Atelier PLU diagnostic Gambetta le jeudi 23 novembre à 20h à l'école Malraux.

Sept stations de Velib' seront installées courant 2018 à Courbevoie.

La première séance du conseil de quartier est levée à 22h25 et clôturée par un buffet.

Madame Catherine MORELLE
Adjointe au Maire
Déléguée au quartier Gambetta

Monsieur Ahcène ZITOUNI
Conseiller de quartier Gambetta
Secrétaire de séance